



Rembourser un crédit pour un bien dont je ne profite pas

Par Nando33

Bonsoir

Nous avons divorcé avec mon épouse il y près de 3 ans maintenant. Quelques mois auparavant, nous avons décidé de faire construire un garage et de une terrasse pour notre maison. Ma femme ayant déjà un crédit auto, c'est moi qui ait donc dû faire un prêt pour les travaux du garage et de la terrasse. Un an après, nous avons divorcé mais je me suis retrouvé à continuer à payer ce crédit pour une terrasse et un garage dont je ne profite pas/plus puisque c'est moi qui suis parti.

Ma question est simple : sachant que mon ex femme ne peut pas me racheter ce fameux crédit, comment puis-je m'en débarrasser ?

Merci

Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous étiez sous quel régime matrimonial ?

Etes-vous toujours en indivision sur cette maison ?

Par Nando33

Bonsoir,

Nous étions mariés sous le régime de la séparation des biens. Quant à la maison, nous n'étions pas propriétaires (elle appartient toujours à ses parents sur le papier).

Par yapasdequoi

Pour le moment vous payez un crédit pour des travaux sur un bien qui ne vous appartient pas.

Lors du divorce vous pouviez faire valoir une créance et vous faire rembourser. Qu'a fait votre avocat à ce sujet ?

A présent c'est une procédure pour enrichissement sans cause qu'il faudrait engager auprès de ces propriétaires afin de vous libérer de ce crédit.

Par Nando33

Oui c'est exact et en plus les travaux sont terminés. Donc je continue à payer pour un bien dont je ne peux pas profiter (garage notamment).

Non d'autant plus que mon ex-femme ne pouvait me racheter ce crédit car elle a déjà celui de la maison (prêt conso pour rénovation + prêt voiture).

Par yapasdequoi

Tentez une conciliation, puis une procédure avec un avocat.

Par Nando33

Merci pour les conseils.